

Instances universitaires : leviers d'ancrage et de reconnaissance pour la formation infirmière

On vous dit tout

En attendant les textes réglementaires spécifiant la gouvernance des instituts de formation en sciences infirmières nous vous dressons aujourd'hui un panorama des instances universitaires dans lesquelles les décisions devront être prises pour la mise en œuvre du référentiel à venir.

Le futur diplôme d'état infirmier amène à un transfert de la diplomation aux universités accréditées. Ainsi, le diplôme d'Etat ouvrant droit au grade licence sera délivré par le président de l'université.

Les instances universitaires structurent la gouvernance des universités françaises, chacune ayant des compétences et une composition spécifique, permettant la représentation de l'ensemble de la communauté universitaire et la prise en compte des enjeux nationaux et locaux.

Dans la perspective du futur référentiel de formation infirmière, comprendre les fonctionnements des instances universitaires devient essentiel. Ces instances sont les lieux où se définissent les orientations stratégiques, les équilibres budgétaires, les contenus pédagogiques et la reconnaissance académique des disciplines. Pour les sciences infirmières, l'implication dans ces espaces est un gage de légitimité institutionnelle, de consolidation du champ disciplinaire, et d'influence sur la structuration de l'offre de formation.

Les essentiels de la formation

Nous parlons ici des différentes instances de gouvernance qui structurent la vie universitaire, de l'échelle locale (conseil de composante) à l'échelle nationale (CNESER), en passant par les instances centrales (conseil académique, CFVU, CR). Chacune a des compétences et une composition propre, permettant la représentation de l'ensemble de la communauté universitaire et la prise de décisions sur la formation, la recherche, la vie étudiante et la stratégie de l'établissement.

La structuration des instances universitaires est encadrée par le Code de l'éducation, notamment dans le Livre VII – L'enseignement supérieur.



Décryptage des instances :

Instances	Rôle principal	Composition	Exemples de compétences
Conseil d'administration	Définit la politique de l'établissement à une vision stratégique et décisionnelle	Enseignants, personnels, étudiants, extérieurs	Politique, budget, règlement, élections
Conseil académique CAC	Donne son avis sur les grandes orientations de la politique de formation, de recherche et de vie universitaire. Il peut aussi se prononcer sur des questions relatives à la déontologie, la vie étudiante	Membres de la CFVU + de la CR	Orientations formation/recherche, libertés universitaires
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire CFVU	Valide l'organisation pédagogique (maquettes, évaluation) S'attarde à l'amélioration des conditions de vie étudiante	Enseignants, personnels, étudiants, extérieurs	Sélection, examens, vie étudiante, orientation, handicap, insertion professionnelle, activités culturelles et sportive
Commission Recherche CR	Définit et oriente la politique de la recherche	Enseignants, doctorants, personnels, chercheurs	Favorise la diffusion de la culture scientifique
Conseil de faculté ou conseil de composante	S'occupe des affaires spécifiques à une faculté ou une UFR	Enseignants, personnels, étudiants, extérieurs	Gouvernance, l'organisation pédagogique et du fonctionnement interne de la composante
Conseil de perfectionnement	Permettent un dialogue régulier entre l'université, les formateurs, les terrains de stage et les partenaires institutionnels (ARS, CHU, etc.).	Enseignants, étudiants, professionnels de terrain, parfois des anciens diplômés	Evaluation continue de la formation, les ajustements pédagogiques, l'adéquation aux besoins du terrain et l'insertion professionnelle des diplômés
Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche CNESER	Donne un avis sur les politiques publiques en matière d'enseignement supérieur et de recherche	Élus et personnes nommés (établissements, nationaux)	Valider le cadre national des formations, donner un avis sur la carte des formations supérieures et de la recherche
Haut Conseil de l'Evaluation et de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur HCERES	Evalue les formations, les établissements et les unités de recherche selon des critères exigeants.	Comités d'experts	Référentiels, projets, publications

D'autres commissions peuvent être créées selon les universités : commission stages et professionnalisation, commission vie étudiante, commission alternance... Ces espaces permettent de renforcer l'articulation entre exigences académiques, professionnalisation et accompagnement des étudiants.



Les messages clés

- Intégration des instances universitaires dans le paysage des pratiques des IFSI
- Co-construction des maquettes pédagogiques : évaluations, contenus en lien avec les 5 domaines et les 13 compétences
- Respect du calendrier universitaire
- Plusieurs enjeux et leviers peuvent être identifiés pour la filière infirmière.
- Renforcer la présence des enseignants/formateurs infirmiers dans les conseils centraux et commissions afin de peser dans les décisions : offre de formation, innovations pédagogiques, validation de diplômes
- Favoriser l'émergence des DUSI (ou tout autre organe dédié aux sciences infirmières) avec une présence active dans les conseils et commissions afin de construire une gouvernance partagée avec les universités
- Former des élus et représentants infirmiers à la représentation dans les instances (outils de plaidoyer, connaissance du fonctionnement universitaire) afin d'assurer représentativité et expertise disciplinaire
- Développer la légitimité scientifique via la recherche infirmière, appuyée sur les politiques des CR et du HCERES pour donner voix aux pratiques cliniques et professionnalisantes dans les débats académiques
- Mobiliser les élus étudiants infirmiers dans la CFVU pour porter la voix de la profession en formation



Ils l'ont fait pour nous et ça marche !

- Université de Strasbourg : le DUSI est représenté en CA, CFVU, commission recherche et commissions liées au DUSI ; ce qui facilite la reconnaissance pleine de la discipline.
- Université de Lille : des professionnels infirmiers et paramédicaux siègent aux commissions recherche pour des projets interprofessionnels et interdisciplinaires.
- Universités en expérimentation universitaire selon les arrêtés du 9 septembre 2021 et du 26 avril 2022 portant autorisation d'expérimentations relatives aux modalités permettant le renforcement des échanges entre les formations de santé, la mise en place d'enseignements communs et l'accès à la formation par la recherche : co-pilotage universitaire/formateurs dans les modalités de contrôle de connaissances et compétences (MCCC ou M3C) validées en CFVU.
- Université de Rennes : des professionnels infirmiers et directeur d'instituts de formation siègent dans les conseils de perfectionnement pour la Licence Santé – Parcours sciences infirmières et pour la formation des Infirmiers de Pratique Avancée (IPA).

Pour aller plus loin !

- <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-conseil-national-de-l-enseignement-superieur-et-de-la-recherche-cnaser-87955>
- <https://www.univ-angers.fr/fr/universite/fonctionnement/instances-universitaires.html>
- Code de l'Éducation – Livre VII : <https://www.legifrance.gouv.fr>
- Rapports HCERES : <https://www.hceres.fr>
- CNESER – Rôle et composition : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr>

La météo des régions

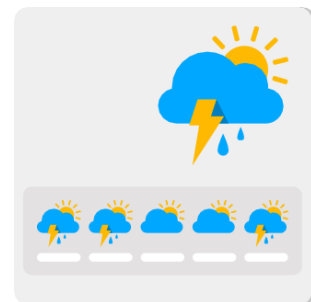
Une haute pression d'engagement collectif est requise pour que les représentants des formations infirmières prennent peu à peu place autour des grandes tables de gouvernance universitaire : le référentiel de formation annoncé est en phase avec cet état d'esprit.

Des brises légères et coopératives soufflent dans les instituts de formation et les universités portées par des équipes pédagogiques motivées et des étudiants curieux de participer à la vie universitaire. Le climat semble propice aux innovations partagées.

Le thermomètre de l'interprofessionnalité s'emballe : les idées poussent comme des tournesols en plein mois de juillet, orientées vers des parcours enrichis, personnalisés, ouverts sur le territoire.

De petites rosées matinales subsistent du côté des commissions recherche, où les sciences infirmières percent doucement mais sûrement la couche de brume disciplinaire... et les premières gouttes de reconnaissance nourrissent déjà les sols de la recherche en soins.

Bref, l'été 2025 devrait être fertile, stimulant et porteur d'avenir. À chacun d'arroser ses projets, d'ensemencer ses idées et de s'exposer pleinement à la lumière des possibles.



Citation du jour - éphéméride :

« Gouverner, c'est choisir. S'impliquer, c'est exister. » - Pierre Mendès France

Une réalisation du CEFIEC